

## Permanences des écoutants :

### Où ?

#### A l'épicerie sociale et solidaire

23 Grande Rue  
Montfort Le Gesnois

#### Au téléphone


06.80.06.40.24  
(Possibilité d'être rappelé-e)

### Quand ?

**Le mardi**  
**Le samedi** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de  
chaque mois)

de 9h à 12h

### Renseignements :

 **02 43 76 70 25**  
Mail : [espace-ecoute2@orange.fr](mailto:espace-ecoute2@orange.fr)

Les associations contribuent à la mobilisation collective autour d'initiatives porteuses de valeurs démocratiques et de cohésion sociale, alimentant de ce fait un sentiment d'appartenance et d'adhésion à un projet commun.

Dans ses missions, le Centre Social Rural du territoire de Montfort Le Gesnois est un équipement et une structure à vocation sociale, familiale, intergénérationnelle, un lieu de rencontre, d'animation et un facilitateur de développement du territoire.

Les Intervals de l'écoute s'intègrent bien, dans cette démarche du Centre Social Rural, comme une action transversale et "tout public". L'action reste dynamique

et innovante par sa gouvernance "à deux têtes" et par son fonctionnement qui s'appuie **sur le bénévolat**, tant dans son activité "d'écoute" que dans sa participation au fonctionnement du dispositif.

A travers cette lettre infos du premier semestre 2016, il me paraissait donc important de remercier l'ensemble des acteurs bénévoles des Intervals de l'écoute. La quantité n'est pas tout, mais le succès de l'opération dépend beaucoup du nombre de bénévoles qui s'engagent au quotidien. Rejoignez- nous à bord des Intervals ; vous y trouverez une équipe solide et solidaire à qui vous apporterez vos savoir faire et savoir être !!

A bientôt

## INFORMATIONS

Marie-Christine MOUY, Coordinatrice des écoutants

En 2015, aux Intervals de l'Écoute, nous avons accueilli environ 562 personnes, soit 204 familles et nous avons fait 112 écoutes. Nous avons tenu 136 permanences pour 69 dates (67 en 2014).

Les problèmes le plus souvent abordés sont la famille, les finances, la dépression, la solitude, le chômage.

63% des personnes écoutées ont entre 40 et 60 ans, 20% de 20 à 40 ans et 17 % ont plus de 60 ans.

69% de femmes pour 31% d'hommes.

Cette année encore, tous les écoutants renouvellent leur engagement pour 2016. Martine souhaite cependant faire une pause pour raisons personnelles. Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons bonne route.

Une nouvelle candidate écoutante a été acceptée et est en attente de la formation initiale.

Une ouverture de l'Épicerie une demie journée de plus par semaine est envisagée pour accueillir les bénéficiaires de Savigné-l'Évêque. Elle reste à définir.

Le 9 décembre 2015, après le GTLE, nous avons terminé la soirée avec tous les acteurs de l'Épicerie Solidaire, bénévoles,

professionnels et écoutants, autour d'un repas offert par le Centre Social Rural. Façon conviviale de clore l'année et remercier chacun pour sa contribution à la réussite de l'activité Épicerie Sociale et Solidaire et de renforcer les liens existants entre tous ces acteurs.

Afin de coordonner la prévention du suicide sur le département, l'ARS et l'EPSM (anciennement CHS) représenté par Mr le Dr NGUYEN réunissent régulièrement les lieux d'écoute sarthois afin d'élaborer et de structurer cette coordination.

Une réunion de coordination a eu lieu aux Intervals de l'Écoute à Montfort le Gesnois le 14 Octobre 2015. Il y a été question de l'élaboration d'une Charte commune à l'ensemble des dispositifs. Santé au travail 72 a rejoint le groupe. ST 72 propose un groupe de parole 1 fois par mois pour les personnes en souffrance au travail. Ce groupe est anonyme et gratuit.

La réunion suivante s'est déroulée à l'ESCALE d'Allonnes le 27 janvier 2016. L'association HOMOGENE 72 a rejoint le groupe. En partenariat avec l'EMPS, elle travaille à la mise en place d'une cellule d'écoute dont l'ouverture est prévue en mai-juin. Les futurs écoutants démarrent prochainement leur formation à l'écoute.

# 1 Comment est né l'EMPS (Equipe Mobile de Prévention du Suicide) ?

Le suicide est un fléau qui touche chaque année près de 10500 décès et environ 220000 personnes réalisant un geste suicidaire pris en charge par les services de secours. Le département de la Sarthe est particulièrement touché depuis de nombreuses années (+24% supérieur à la moyenne nationale), soit environ 150 décès par suicide par an. La répartition géographique de ces décès reste stable. Certains bassins ruraux de population, comme le Perche sarthois et la Haute Sarthe sont repérés, mais les zones urbaines ne sont pas épargnées comme celle du Mans. Malgré la présence d'un important dispositif associatif intervenant sur cette problématique (plutôt centré sur le territoire rural), d'un dispositif psychiatrique sectoriel réparti sur le département, il n'est pas observé de réduction de ces décès. Nous notons cependant que la possibilité d'un recours à un avis psychiatrique pour les médecins des différents Centres Hospitaliers Sarthois n'est pas également répartie.

Plus de 300 professionnels et bénévoles ont été formés « **au repérage de la crise suicidaire** » par deux professionnelles – psychiatre et infirmière de l'EPSM (Etablissement Public en Santé Mentale). Des actions d'information, de sensibilisation ont été mises en place, souvent à l'initiative des associations. Un projet de réseau suicide avait été élaboré il y a une dizaine d'années. Il réunissait la CPAM, la MSA, l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe et l'EPSM, mais ce projet n'avait pu aboutir, faute de financement.

Depuis longtemps, le suicide en Sarthe a fait l'objet de réflexions (Evaluation de la politique régionale de la lutte contre le suicide. ARS juin 2012) ou de travaux, mais il n'y a pas à ce jour de données démographiques, sociologiques ou autre, permettant d'expliquer l'importance du phénomène en Sarthe. Les informations concernant les personnes décédées n'ont pas fait l'objet d'une étude scientifique précise qui aurait permis de dégager des pistes pour mettre en place des actions de prévention ou de soin spécifique. Les données existantes sont éparpillées et incomplètes, et elles ne sont pas centralisées.



La Sarthe ne dispose pas d'une unité clinique spécifique de la prise en charge de cette problématique. Le Maine-et-Loire ainsi que la Loire-Atlantique ont mis en place des unités de soin spécialisé tant sous la forme d'unité d'hospitalisation (CHU Angers, CHU Nantes) que de structure ambulatoire (CHS Daumezon).

De part son rôle d'expertise en santé mentale et son implantation sur l'ensemble du territoire de la Sarthe, l'EPSM de la Sarthe a été le promoteur de la création d'une équipe spécialisée à vocation départementale : **l'Equipe Mobile Prévention Suicide (EMPS)**. Cette équipe a vu le jour en mai 2014.

Les missions de cette équipe sont orientées autour de trois axes principaux :

## 1. Les soins

- Renfort à la médecine de 1<sup>er</sup> recours,
- Renfort auprès des Centres Hospitaliers de proximité, Centre Hospitalier du Mans, psychiatrie adultes,
- Renfort auprès du médico-social, CLIC, écoles, CCAS, EHPAD, lieux d'écoute....

En proposant :

- Entretien d'évaluation du risque suicidaire par une équipe spécialisée dans le domaine du suicide ;
- Conseil, aide et soutien aux professionnels ;
- Orientation vers les dispositifs adaptés ;
- Groupe de parole pour les familles endeuillées par suicide.

## 2. La formation

- Information / sensibilisation ou formation en réponse aux besoins des structures demandeuses – tout public,
- Formateurs ARS « repérage de la crise suicidaire »,
- Plan de formation sur 3 ans : Etablissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes.

## 3. La coordination avec les associations

- Avec le médico-social et le milieu associatif,
- Forte attente de l'ARS,
- Auprès des associations qui coordonnent et assurent les relais.

# 3 QUESTIONS À...

Docteur M. NGUYEN, Chef de pôle à l'EPSM de la Sarthe

Le projet est inscrit au projet de pôle du Pôle Transversal Externe (PTE) de l'EPSM. Il est porté et a été initié par le Dr Nguyen Médecin-Chef du PTE dont dépend l'EMPS, le Dr Hassan Médecin psychiatre de l'EMPS, et Mme Gaisne-Reuzé, Assistante du Chef de Pôle.

**2** *Quels sont les principes fondamentaux à l'origine de la mise en place de la coordination des acteurs prenant en charge mal être et prévention du suicide ? Quels sont les objectifs poursuivis ?*

L'EMPS a pour missions de venir en appui auprès des différentes structures pour conforter et garantir les compétences sur le territoire. Ainsi il est apparu indispensable, au regard de la configuration et l'implantation des associations sur le territoire, que soit créé un espace de rencontre, d'échange et de collaboration entre les différents partenaires. L'objectif premier de ces rencontres fut d'abord de cerner comment chacun fonctionne (permanence, visites à domicile...) et de dresser une cartographie des intervenants sur l'ensemble du département. A moyen terme, il convient que chaque structure prenant en charge des personnes présentant des propos suicidaires, puisse bénéficier d'une formation de socle commun sur la prévention du suicide. A plus long terme, il serait intéressant d'envisager des échanges sur des situations communes, dans le respect du secret partagé, afin de coordonner les actions pour une meilleure prévention, et de participer conjointement à des actions de prévention pour le grand public.

**3** *Où en est ce travail aujourd'hui et quels sont les projets ?*

A ce jour, le groupe travaille sur une charte d'engagements mutuels que chaque acteur envisage de respecter. En parallèle, le recensement de données concernant l'ensemble des participants est terminé. Cela va permettre de créer la cartographie du territoire. Le projet important pour la suite est de réfléchir aux modalités de création de la formation commune.

## Les phrases du mois :

« En matière de prévention, on éteint mieux une étincelle qu'un feu de forêt. »,

Matthieu RICARD

« Dans l'écoute, notre réponse sera d'autant plus profonde et adaptée qu'on aura totalement abandonné l'idée de la préparer », Christophe ANDRE

Comité de rédaction : J. VERGNAULT (Directeur du Centre Social) – MC. MOUY (Coordinatrice des écoutants) – V. MARTIN (Espace Ecoute Formation) – le GTLE

